Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 31 (1886)
Heft: 11

Artikel: Les dernières grandes manœuvres en France
Autor: Cornat / Japy / Billot
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347063

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'amoncellement des moellons dont notre frontière de l'Est est hérissée.

Mais pour rester dans la vérité et le juste milieu, il faut se rappeler le mobile supérieur qui a guidé les officiers généraux chargés de présider à l'organisation militaire de notre frontière. Encore qu'on ait versé dans l'excès, il n'en reste pas moins acquis que l'existence de fortifications sur nos principales voies d'invasion est un mal nécessaire.

De l'avis des hommes du métier, le seul auquel nous attachions une importance réelle au point de vue militaire, il faut prendre promptement une décision et une décision raisonnée. Les circonstances sont si graves que nous venons demander aux membres du Parlement de faire trêve un instant à leurs discussions et à leurs divagations, pour imposer au pouvoir exécutif la réunion d'une commission composée de nos généraux les plus distingués dans les trois armes, et d'immoler sur l'autel de la patrie leur fureur de s'immiscer dans tout et de tout diriger. L'heure est solennelle, il faut s'arracher aux influences débilitantes du parlementarisme, aux discussions oiseuses, puériles et vides des assemblées publiques pour interroger et laisser agir les hommes techniques, les gens du métier.

Les dernières grandes manœuvres en France.

Sur les grandes manœuvres qui viennent de finir, et qui ont été suivies par la presse en général avec une attention plus passionnée que les années précédentes, l'*Avenir militaire* donne son impression d'ensemble telle qu'elle résulte du dépouillement de nombreuses communications de camarades visant plus spécialement le 12e corps; maintes remarques du journal parisien trouveraient aussi leur application en Suisse :

« *Service d'état-major.* — Mal dirigé en 1870, ne trouvant pas de point d'appui chez les chefs responsables, il n'a pas rendu les services qu'on était en droit d'attendre de lui.

» Aujourd'hui, les officiers sortis de l'école de guerre, qui connaissent les troupes, savent quels efforts il est possible de leur demander, se montrent bien familiarisés avec les calculs de vitesse et de longueur des colonnes.

» Ainsi, la marche du 12e corps d'armée, le 13 septembre, de Verteillac à Montmoreau, a été très bien ordonnée. Les divers éléments de la colonne sont passés au point initial, au Moulin-du-Pont, exactement à l'heure fixée, et la colonne s'est formée

successivement sans à coups, avec une remarquable régularité. La règlementation, les haltes horaires, les mesures pour la dislocation des troupes ne laissaient non plus rien à désirer.

» Le seul défaut du service présent d'état-major, est d'être assuré par des officiers qui n'y séjournent pas un temps suffisant, et qui sont obligés de rentrer dans les troupes juste au moment où ils ont fini par bien se mettre au courant de fonctions *très spéciales* quoi qu'on en ait dit. Appuyé sur l'autorité des plus distingués de nos généraux, nous appelons de tous nos vœux la reconstitution d'un *corps fermé d'état-major* recruté au moyen de capitaines sortis de l'Ecole de guerre.

» *Infanterie.* — Notre infanterie, qui de tout temps en France, a été la plus redoutable et la plus solide des trois armes, a très certainement réalisé de grands progrès dans ces derniers mois, et nous en portons l'honneur à la mise en service du règlement de 1884 sur les manœuvres. Ce règlement — et M. le général Boulanger dans sa critique, le 17, a eu parfaitement raison d'appuyer sur ce point — consacre l'abandon des funestes théories *défensives* édictées par le règlement de 1875 et le retour aux théories de l'*offensive franche* qui sont absolument conformes à notre caractère national.

» Malheureusement, les aptitudes natives d'un peuple ne sont pas impunément comprimées pendant près de 10 années. Plusieurs de nos officiers supérieurs et de nos capitaines se trouvent encore trop imprégnés des idées de lenteur dans l'engagement de l'action et de feux de salves aux grandes distances. Ce vice a paru moins sensible dans le 12e corps, par suite des ordres précis donnés par M. le général Japy, à l'effet de faire, dès le début, très lestement renforcer la chaîne. Ainsi, nos correspondants nous citent, pour vigoureusement conduites, plusieurs attaques d'infanterie, comme celle du 107e, le 14 sur Chardenne, celle du 138e sur Grisalle, le 15, et principalement celle de la division Lanty sur Champmillon, le 16. « Nous figurions une vraie trombe d'hommes, c'était superbe, c'était enlevant », relevons-nous dans la lettre d'un acteur. Mais dans le 18e corps et sur d'autres points du territoire, on a pu relever trop d'exemples d'attaques engagées de trop loin et mollement menées. « De *l'avant* et toujours de *l'avant*, » telle devait être la grande prescription donnée aux troupes par le commandement dans la prochaine guerre.

» Deux points nous semblent faibles encore dans notre infanterie : la discipline dans les marches et la régularité du maintien

du soldat sous les armes et hors du service. Assurément nos troupiers supportent très bien la fatigue de la marche, et très peu d'hommes ont dû être recueillis au cours des manœuvres, dans les 18e et 12e corps, par les voitures d'ambulances.

» Mais les gradés ne veillent pas assez strictement à la police dans les marches ; plus d'un soldat s'écarte encore des rangs sans laisser son fusil à un camarade ; la régularité dans l'alignement et dans le pas ne s'établit pas suffisamment lors de la traversée des localités. Enfin les commandants de bataillon et de compagnie ne veillent pas avec assez de soins à ce qne leur unité, avant de former les faisceaux à chaque halte horaire, serre à sa distance normale,

» D'une façon générale les officiers ne prêtent pas assez d'a:-tention au paquetage, au convenable ficèlement du soldat, et dans les cantonnements, mieux, dans toutes les circonstances, dans le service et hors du service, à la correcte exécution des marques de respect. « Le débraillé, l'allure relâchée de nos troupiers impressionnent toujours désagréablement, » nous disait hier à une table un officier d'une nation étrangère mais sympathique à la France.

» Pour clore ce paragraphe, il y aurait bien quelque chose à dire de la faiblesse de plusieurs chefs de bataillon, qui s'absorbent plus dans le *bousculement* d'une escouade sur la chaîne que dans la *direction* méthodique, froide, continue des compagnies de de chaîne et des compagnies de réserve, mais nous préférons glisser sur ce sujet délicat, estimant que le remède résultera tout naturellement de l'avènement aux grades supérieurs de la jeune génération.

» *Cavalerie.* — La cavalerie, considérée sous le point de vue de l'instruction des officiers et des hommes, a réalisé d'incontestables progrès. Les services d'exploration et de sûreté commencent à lui être familiers. L'infanterie, au cours des manœuvres dans les 18e et 12e corps, a obtenu à diverses reprises, par son organe, des renseignements utiles sur la position et sur la force de l'ennemi ; ainsi, le 17, le général commandant la 23e division a été convenablement fixé sur les lignes de défense établies par la 24e division entre Le Touchard et Saint-Simeux.

» On se plaint cependant que trop de rapports — principalement lorsqu'ils émanent de patrouilles fournies par la cavalerie légère — sont insuffisants. Le chef de patrouille, en se repliant, annonce bien qu'il a vu l'ennemi, mais il se trouve, la plupart du

temps, qu'il a omis de chercher à découvrir la force numérique, les préparatifs de défense et l'ordre de marche de cet ennemi.

» Quant à la conduite pendant le combat, si elle n'a pas été toujours sans laisser à désirer, cela a tenu moins à la cavalerie elle-même qu'aux généraux qui ne se sont pas toujours montrés rompus avec son mode d'emploi. Là où les prescriptions ont été bien données par le commandement, la cavalerie a paru avec honneur. Nous citerons, dans cet ordre d'idées, diverses charges fournies brillamment et à propos: Le mouvement tournant exécuté le 16 par le régiment de dragons du 12e corps contre la gauche de l'adversaire par Maine-Blanc, et encore la veille, la démonstration exécutée par ce même régiment pour tromper l'ennemi sur le seul point de passage de la Charente.

» En ce qui concerne les chevaux, les régiments de cavalerie des 18e et 12e corps ont paru moins entraînés que leurs confrères de l'Est. L'emploi des allures vives était moins fréquent qu'à Châlons, et les chevaux se présentaient essoufflés à la suite de temps de galop relativement courts. Pour quiconque a suivi, dans ses manœuvres, la cavalerie allemande, notre cavalerie, au moins dans les brigades de corps d'armée, a beaucoup à gagner encore en ce qui concerne la rapidité des allures.

Artillerie. — Les observations concordent avec celles que nous avons faites plusieurs fois et dont quelques-unes sont renouvelées dans un article qu'on trouvera plus loin. Ce qui a frappé les observateurs communément, c'est le défaut d'entretien des attelages. L'hippologie est peu en honneur dans nos régiments d'artillerie, et les chevaux s'en ressentent. Le débraillé des canonniers, leur mauvaise tenue dans les marches et dans les séjours ont péniblement affecté, non seulement des gens du métier, mais même des personnos étrangères à l'armée. Ce sont peut-être là des niaiseries pour beaucoup; nous ne laissons pas de les tenir, comme les Allemands, pour des facteurs importants.

» Un de nos généraux les plus distingués disait un jour en notre présence, dans une conférence : « L'artillerie, après tout, n'a avec la cavalerie, d'autres rapports que la botte et le pansage. » Encore importerait-il que la deuxième partie de cette boutade se trouvât toujours justifiée.

» *Résumé.* — Dans son ensemble, notre armée a progressé. Plus familière avec les tactiques de marche et de combat, elle peut, à cette heure, souffrir la comparaison avec n'importe quelle grande armée du continent. Elle est surtout en voie de tirer un

grand accroissement de forces de la remise en honneur, dans son infanterie, du principe de l'*offensive* auquel nos pères ont dû tous leurs succès, et les chefs ont eu hautement raison d'appuyer dans leurs ordres du jour sur cette évolution majeure.

» Pour nous, fidèles à notre devise : « patriotes mais non fanfarons », et désireux de ne pas contribuer à aliéner à notre cher pays les sympathies de l'Europe, nous dirons pour conclure : « camarades, officiers et soldats, par 16 années d'abnégation et de labeur, vous avez déjà fait la France redoutable, mais il reste encore à travailler. »

Le même journal ajoute :

« Les grandes manœuvres permettent d'expérimenter les meilleurs procédés à employer pour l'alimentation des troupes ayant recours aux moyens dont on ferait usage en pays ennemi.

L'instruction du 30 août 1885 sur l'alimentation des troupes en campagne contient des règles dont on ne peut pas s'écarter ; mais les circulaires ministérielles, sur ce service aux grandes manœuvres, laissent une grande latitude aux directeurs et aux chefs de corps.

On n'a pas, cette année, mis assez à profit cette liberté d'action et, dans certaines brigades on a vécu comme s'il s'était agi d'un simple changement de garnison. Dans d'autres, on a fait dans une certaine mesure, appel aux ressources locales et il est arrivé bien souvent que les achats ont été faits par les soins de l'intendance et non par les corps.

On l'a dit bien souvent et on ne saurait trop le répéter, en agissant ainsi, on se prépare de grands mécomptes pour le temps de guerre.

On oublie trop que si on laisse une grande initiative aux différents chefs pendant les exercices de paix, c'est pour mieux préparer les divisions, les brigades, les régiments à ce qu'ils peuvent être appelés à exécuter devant l'ennemi.

C'est ce qui nous fait approuver les recommandations ci-après rappelées par le commandant du 10e corps d'armée :

« Durant les manœuvres, les opérations ne seront pas interrompues pour déjeûner, sauf exception motivée par excès de chaleur. Les troupes mangeront comme en guerre pendant l'action, soit en réserve, soit en station momentanée, soit même en marche.

» La manœuvre terminée, on fera du café.

» Les officiers de tous grades prendront leurs dispositions pour

déjeûner sans quitter leur troupe, poste ou mission, toujours prêts à partir au premier avis.

» Il leur est interdit d'user, sur le terrain, de tables, de pliants, de vaisselle, de se grouper pour manger, de se faire servir à déjeûner par les cantinières.

» Chacun aura dans sa sacoche ou sur son cheval, du pain, de la viande froide et une gourde. Les lieutenants et sous-lieutenants ont sac au dos ou la socoche pour y placer leur déjeûner.

» MM. les officiers généraux assureront l'exécution de ces prescriptions, surtout en donnant l'exemple. »

A la suite des grandes manœuvres, le général Cornat a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

18e *corps d'armée. — Ordre général n°* 9

Au quartier général, à Sauveterre, le 16 septembre 1886.

« Officiers, sous-officiers et soldats du 18e corps d'armée et de la brigade de marine.

» M. le ministre de la guerre, qui vient d'assister à votre dernier exercice de combat, a bien voulu me charger de vous témoigner son entière satisfaction et de féliciter particulièrement la brigade de marine.

» Les manœuvres d'automne du 18e corps ont affirmé votre discipline, votre solidité dans les marches, votre bonne tenue.

» Partout, les réservistes ont rivalisé de zèle avec leurs camarades de l'armée active.

» Il n'y a point davantage de distinction à établir entre les divers services du corps d'armée ; la part d'éloges doit être belle pour chacun ; elle est égale pour tous,

» Officiers, sous-officiers et soldats, vous avez montré le plus brillant entrain dans les actions décisives de nos manœuvres. Eh bien ! cultivez passionnément cet esprit de l'offensive, qui a fait l'honneur de nos anciens ; il nous conduirait sûrement à la victoire si l'indépendance de notre pays pouvait être menacée. »

Le général commandant le 18e corps,
Signé : Cornat.

Voici l'ordre du jour que le général commandant le 12e corps d'armée vient d'adresser aux troupes placées sous son commandement :

« Ordre général n° 11. »

« Le général commandant le 12e corps d'armée exprime aux troupes de toutes armes qui ont pris part aux grandes manœu-

vres de 1886, sa satisfaction pour l'entrain dont elles ont fait preuve, dans les marches et le combat, l'ordre et le silence qui ont régné dans les cantonnemints et sur le terrain.

» Les réservistes de tous les corps ont donné des marques de résistance à la fatigue, de discipline et d'instruction militaire qui leur font honneur et augmentent la confiance de leurs chefs en leur valeur.

» La compagnie de pontonniers et le bataillon du génie ont prêté un concours intelligent. Les services administratifs ont fonctionné avec régularité et ont bien assuré les divers besoins des troupes.

» Le ministre de la guerre, qui a honoré le 12e corps de sa présence pendant la manœuvre du dernier jour et la revue, a bien voulu communiquer au général commandant le corps d'armée toute sa satisfaction pour la bonne impression que lui ont faite les troupes, après une série de journées laborieuses. C'est là un témoignage précieux dont doivent être fiers les officiers, hommes de l'armée active et réservistes qui appartiennent au 12e corps d'armée.

» Mais le général commandant le 12e corps d'armée tient à signaler plus particulièrement les 50e et 107e de ligne, qui se distinguent entre tous par leur franche et vigoureuse allure, leur belle tenue et la régularité de leurs mouvements,

» En résumé, l'instruction a fait des progrès. Et s'il était nécessaire de passer des manœuvres de paix aux opérations de guerre, le général commandant le 12e corps a le ferme espoir que ses troupes seraient à hauteur de toutes les circonstances. »

Au quartier-général à Châteauneuf, le 18 septembre 1886.

Le général commandant le 12e corps d'armée,

Signé : JAPY.

M. le général Billot, commandant le 1er corps d'armée, a adressé l'ordre suivant aux troupes qui ont pris part aux grandes manœuvres :

Officiers, sous-officiers et soldats du 1er corps d'armée,

Les manœuvres et les exercices d'automne sont terminés, la classe libérale et les réservistes vont rentrer dans leurs foyers.

Depuis le premier jour jusqu'au dernier j'ai suivi vos travaux.

Les évolutions de cavalerie ont montré que les principes du règlement de 1882 sont bien compris de tous et appliqués avec précision. Les régiments sont bien dans la main de leurs chefs.

Les manœuvres d'infanterie dirigées par les généraux de brigade,

sous le contrôle des généraux de division, ont produit d'excellents résultats. Les chefs de corps dans les exercices de régiment contre régiment ; les généraux dans les manœuvres de brigade contre brigade, opérant dans des conditions particulières d'imprévu, d'initiative et de responsabilité, ont donné aux combinaisons diverses un intérêt nouveau qui a vivement saisi les officiers et les soldats.

Les directeurs ont fait preuve d'intelligence et de coup d'œil, et leurs critiques judicieuses, relevant après chaque combat les fautes commises, ont permis chaque jour d'obtenir une plus grande précision.

Le service d'exploration, confié à la cavalerie, le service de sûreté en station et en marche ont été bien exécutés.

L'infanterie a été particulièrement remarquable dans ses marches de jour et de nuit, dans ses déploiements simples et corrects et enfin dans l'action résolument offensive de ses lignes et de ses réserves audacieusement conduites à l'assaut, conformément aux prescriptions appliquées les années précédentes.

Partout, j'ai remarqué une discipline parfaite, un ordre absolu, le respect des soldats pour leurs chefs, la sollicitude incessante et l'admirable dévouement des officiers pour leurs soldats.

Soutenus par une mutuelle confiance, vous avez, dans des conditions difficiles, réalisé d'incontestables progrès.

Dès les premiers jours, deux détachements surpris à la fin de leur marche par l'invasion subite de chaleurs tropicales peu connues dans la région du Nord, ont été particulièrement éprouvés, malgré l'expérience et le dévouement des chefs d'élite qui les commandaient.

Quatre jennes soldats, frappés d'insolation, ont succombé en faisant leur devoir.

Vous avez honoré leurs tombes, et sans vous émouvoir de faits accidentels toujours douloureux mais souvent inévitables pour des travailleurs et surtout pour des soldats, vous avez redoublé d'efforts, d'entrain et de vigueur, pour maintenir le 1er corps d'armée à la hauteur de sa réputation.

En vain des récits fantaisistes, au risque d'alarmer vos familles et de jeter le trouble dans vos rangs, ont cherché à dénaturer vos manœuvres, cette école indispensable d'éducation militaire et d'union pour l'armée, les réserves et le pays. Vous en avez fait justice en donnant aux populations, heureuses de vous accueillir, le spectacle fortifiant de votre bonne humeur, de votre discipline et de votre énergie.

Je vous en félicite et vous en remercie.

Je remercie particulièrement les généraux, les chefs de corps, les officiers de tous grades. Voués par patriotisme au rude et noble métier des armes, chargés d'initier aux mâles vertus militaires des cadres et des soldats sans cesse renouvelés, ils puisent dans le sen-

timent du devoir, dans l'esprit de dévouement et de sacrifice, le feu sacré nécessaire pour travailler en silence et sans jamais se rebuter à la grandeur de la France et de la République.

Au quartier général à Lille, le 20 septembre 1886.

Le général de division commandant le 1er corps d'armée,

BILLOT.

On lit dans le *Progrès-militaire* du 25 septembre au sujet de la réception des officiers étrangers :

La réception du Ministre de la guerre a été précédée, mercredi 22 septembre, d'un grand dîner offert aux quarante-quatre officiers étrangers qui ont assisté aux manœuvres. Les généraux Pittié, secrétaire général de la présidence de la République ; Saussier, gouverneur de Paris ; Cornat et Japy, commandants des 18e et 12e corps d'armée : Savin de Larclause, de la Roque et Peaucellier, chef et sous-chefs d'état-major au ministère de la guerre ; les sept directeurs du ministère, le colonel Jung, chef du cabinet et quelques autres officiers de l'état-major du ministre étaient au nombre des convives.

La gaîté la plus cordiale n'a pas cessé ne régner pendant cette réunion tout intime.

Le général Boulanger a porté la santé au président de la République ; se félicitant de voir autour de lui les représentants des puissances amies de la France, il leur a demandé la permission d'associer à ce toast, en l'honneur du vénérable Président, les souverains et les chefs des Etats qui se trouvaient représentés à cette fête militaire.

Après le dîner le Ministre, entouré des officiers de son état-major particulier, a fait appeler successivement les chefs des missions dans un salon particulier et a remis les insignes de la Légion d'honneur à ceux qui ne les possédaient pas encore en adressant à chacun d'eux quelques paroles courtoises.

Ont été nommés :

Commandeurs : les généraux-majors Reimann (Autriche) et Budisteanu (Roumanie).

Officiers : les colonels Salinas y Angulo (Espagne), Pouzyrevski (Russie), Aghiab-Bey (Turquie), les lieutenants-colonels de Hagermann-Lindenbrau (Danemark), Chaffarik (Serbie), de Stahlane (Suède).

Chevaliers : le major Upham (Etats-Unis), les capitaines Tzourouta (Japon), de Petit (Pays-Bas), Rodriguez Coyant (Urugay).

Malgré une pluie torrentielle, la soirée qui a suivi le dîner a été des plus animées.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, et M. Granet, ministre des postes et télégraphes, se sont présentés des premiers.

La soirée n'a pris fin qu'à minuit.

Jeudi 23 septembre, a eu lieu au cercle militaire la réception des officiers étrangers par leurs camarades de l'armée française appartenant aux garnisons de Paris, Versailles, Saint-Germain, ou se trouvant de passage en ce moment dans la capitale.

Le service d'ordre était fait devant le Cercle par des gardes républicains à cheval. Sous le vestibule, des soldats du même escadron se tenaient en grande tenue, ornés du mousqueton avec la baïonnette au canon ; il y en avait également d'échelonnés de chaque côté conduisant les invités au premier étage.

A 9 heures précises, le Ministre de la guerre arrivait au Cercle, accueilli à sa descente de voiture par les manifestations sympathiques de la foule qui se pressait sur l'avenue de l'Opéra. La musique, placée dans la cour a joué la *Marseillaise*. Le général Boulanger a été aussitôt introduit dans le salon d'angle qui était réservé aux officiers généraux et aux officiers étrangers et a serré la main à chacun. Puis tout le monde s'est rendn au buffet.

Le Ministre a pris la parole en ces termes :

« Messieurs les officiers étrangers,

« Hier c'était le Ministre de la guerre, le membre du gouvernement de la République qui avait l'honneur de vous recevoir ; » aujourd'hui, ce sont vos camarades de l'armée française qui ont » tenu à vous saluer avant votre départ et à vous souhaiter bon » voyage.

» Ils espèrent que vous garderez un bon souvenir de votre séjour » en France ; ils espèrent surtout que vous aurez constaté, pendant » ce trop court séjour, que l'armée française continue à professer les » sentiments de confraternité qui doivent unir tous ceux qui suivent » la noble carrière des armes, et qui font que tous les hommes » ayant l'honneur de porter l'épée se respectent et s'estiment mu» tuellement à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

» Vous allez rentrer dans votre patrie ; dites à vos compagnons » d'armes les sentiments que nous professons à leur égard, dites» leur surtout que nous sommes convaincus qu'ils sont animés vis-à» vis de nous des mêmes sentiments.

» Messieurs les officiers étrangers,

» Au nom de l'armée de Paris, au nom de tous les officiers de » l'armée française, j'ai l'honneur de porter vos santés ; permettez» moi de ne pas vous dire adieu, c'est un mot trop triste, mais bien : » Au revoir ! »

Ce discours a été très applaudi. Les officiers anglais, qui étaient en majorité, ont poussé de nombreux : Hip ! hip ! Hurrah !

Le général russe Feldman, chef des missions, a répondu en ces termes au général Boulanger :

« Monsieur le Ministre,

» Je vous remercie en notre nom à tous, des aimables paroles que » vous venez de nous adresser, nous n'oublierons certes pas votre » généreuse hospitalité ni votre belle armée dont nous venons d'ad- » mirer les manœuvres. Nous regrettons nous aussi de ne pouvoir » rester à Paris, où nous avons reçu un si cordial accueil. Monsieur » le Ministre, je bois à votre santé ».

Le général Boulanger a parcouru ensuite les divers salons du Cercle et s'est retiré à dix heures, salué de nouveau par les cris de : Vive la République ! Vive la France !

Les salons du Cercle, véritablement trop petits pour des fêtes de ce genre, étaient bondés d'invités presque tous en uniforme ; les habits étaient rares.

Après le départ du Ministre, la réception s'est continuée jusqu'à minuit, sous la direction courtoise du général Colonieu, président du Cercle, qui faisait les honneurs, assisté des commandants Croisandeau et Violet ; des capitaines Driant, de l'état-major du Ministre, et Bertin de l'état-major de la place.

On se rappelle que les officiers étrangers, dès leur arrivée à Paris, avant les manœuvres, avaient été installés au Cercle militaire ; des chambres à coucher au 3e et 4e étages ont été mises à leur disposition ; et leurs repas étaient servis dans la grande salle à manger du 1er étage. Des membres de la commission d'organisation assistaient à tous les repas et le Ministre de la guerre était représenté par un officier de son état-major particulier.

Les officiers des différentes missions ont témoigné une très grande satisfaction de ces arrangements.

A leur retour des manœuvres, ils ont retrouvé leurs installations au Cercle : et cette vie journalière en commun a été fort appréciée par eux.

Le général Jomini.

L'article suivant, consacré à l'un des plus illustres enfants du canton de Vaud, est emprunté au journal le *Temps*, de Paris, à l'occasion de deux volumes de souvenirs inédits du général Jomini, qui viennent d'être publiés [1]. Nous avons pensé que sa reproduction intéresserait les concitoyens du stratégiste payernois. L'écrivain militaire du *Temps* apprécie dans les termes suivants le génie et l'œuvre de Jomini :

« J'ai eu pour professeur d'art militaire, au temps passé, un général

[1] Voir aux annonces.